

CONGRÈS 2002

« INVESTIR EN SÉCURITÉ ROUTIÈRE »

**ASSOCIATION DES MANDATAIRES
EN
VÉRIFICATION MÉCANIQUE DU QUÉBEC**

11e CONGRÈS

HÔTEL LAC-LEAMY

**Joseph Bavota,
Directeur général
Le 20 septembre 2002**

**Monsieur le Président,
Chers Invités,
Mesdames,
Messieurs,**

Bienvenue à ce 11e Congrès de l'Association des mandataires en vérification mécanique du Québec.

Cette année, comme vous le saviez, notre association a réalisé plusieurs projets d'envergure.

Brièvement, voici nos réalisations qui confirment le rôle important que nous avons à jouer et qui soulignent aussi que la sécurité routière est un objectif qui se renouvelle constamment.

Dans le domaine de la formation, nous avons organisé une importante rencontre sur les freins ABS en collaboration avec Bendix Canada représentée par M. Pierre Roberge. Cette formation a permis aux participants de plus de vingt-cinq (25) entreprises de partager leurs connaissances techniques.

De plus, comme l'a souligné notre Président, M. Richard Carpentier, des cours de formation seront organisés, cet automne et l'année prochaine, pour les mandataires en vérification mécanique lourds et légers et pour les entreprises qui sont au programme PEP. Je vous encourage fortement à vous inscrire aux cours prévus.

Dans le même ordre d'idée, la dernière année nous a permis de recueillir des commentaires et recommandations de nos membres en ce qui concerne le Guide de vérification mécanique. L'exercice a permis de clarifier plusieurs points techniques qui seront retenus par la Société de l'assurance automobile du Québec et qui seront inclus, soit dans le prochain Guide de vérification mécanique ou transmis par les Bulletins techniques.

Il va de soi que nous tenons à remercier tous les membres qui ont investi de leur temps pour suggérer ces améliorations au Guide de vérification mécanique.

Dans le domaine de la haute technologie, nous avons élaboré un dépliant explicatif sur le freinomètre et nous avons conçu un autocollant qui est apposé sur chaque véhicule inspecté aux centres. Nos membres ont su être proactifs car ils ont supporté cette initiative par l'achat de plus de 20,000 autocollants et en distribuant plus de 30,000 dépliant. À ma connaissance, cette initiative est une première en Amérique du Nord.

Dans le domaine du partenariat, nous avons participé avec d'autres intervenants de l'industrie afin de réviser et clarifier la loi 430. De plus, nous avons pris l'engagement de participer au projet de recherche sur le Contrôle routier pour les prochaines trois années.

Dans le domaine de l'environnement, nous avons participé à plusieurs rencontres avec les représentants du gouvernement et les partenaires. Nous continuons à appuyer les recommandations émises dans le rapport Air d'Avenir. Le programme environnemental doit se faire en collaboration avec le réseau ASMAVERMEQ.

Dans le domaine de l'information, nous avons investi à ajouter des articles d'intérêt, avec notre nouveau rédacteur en chef, M. Stéphane Fortier, dans le journal Vérification. De plus, nous avons investi à développer un site Web qui se veut interactif et qui promet des changements qualitatifs pour les années à venir.

Dans le domaine de la qualité, nous avons élaboré un questionnaire de qualité qui permet aux membres de mieux connaître les services rendus à la clientèle. De plus, nous avons amorcé une démarche de qualité en devenant membre du mouvement qualité Québec. Ceci permettra de mieux connaître les outils nécessaires à l'amélioration de nos mandats en vérification mécanique et entretiens préventifs.

En conclusion, « Investir en sécurité routière » nous a permis, cette année, d'investir dans des outils de qualité, ce qui permet pour nos membres de continuer à améliorer leurs responsabilités envers la sécurité routière.

Je vous encourage à continuer de soutenir et de participer dans cet effort avec votre association.

Merci de votre appui et bon 11e Congrès!